

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 25 mai 2020 à 19h00 tenue à huis clos et par conférence téléphonique en vertu de l'arrêté ministériel 2020-004 qui autorise le conseil de toute municipalité à siéger à huis clos par tout moyen de communication. Sont présents à cette séance: le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidou formant quorum sous la présidence du maire. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance par conférence téléphonique : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

**20-05-25-5307 Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du lundi 25 mai 2020 à 20 h 24.

Adopté

Séance extraordinaire du lundi 25 mai 2020 à 19h00 tenue à huis clos et par conférence téléphonique.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Embauche de madame Nathalie Taillefer à titre de préposée aux permis et à l'immatriculation de la SAAQ;
- D) Embauche de monsieur Dany Bolduc à titre d'opérateur en traitement des eaux;
- E) Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement d'emprunt 931-2020 abrogeant le règlement d'emprunt No 916-2018 ayant pour objet de décréter un emprunt de 495 000 \$ et une dépense de 584 520 \$ pour la vidange des boues municipales;
- F) Avis de motion, dépôt et présentation du projet de règlement d'emprunt 932-2020 ayant pour objet de décréter un emprunt de 750 000 \$ et une dépense de 928 330 \$ pour la vidange des boues municipales;
- G) Autorisation – Augmentation du prix du contrat de la compagnie Révolution Environmental Solutions LP pour la vidange et la déshydratation des boues municipales ;
- H) Période de questions;

I) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

20-05-25-5308

**Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 25 mai 2020 tel que présenté.

Adopté

Embauche de madame Nathalie Taillefer à titre de préposée aux permis et à l'immatriculation de la SAAQ

Considérant que la Ville est mandataire du point de service de la Société de l'assurance automobile du Québec sur son territoire ;

Considérant que la Ville doit embaucher une nouvelle personne pour occuper le poste de préposée aux permis et à l'immatriculation de la SAAQ;

Considérant que l'employée devra suivre une formation d'un minimum de 3 semaines dans un bureau de service de la SAAQ à l'extérieur de la région.

20-05-25-5309

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise l'embauche de madame Nathalie Taillefer, à titre de préposée aux permis et à l'immatriculation de la SAAQ pour le point de service à Huntingdon.

Adopté

Embauche de monsieur Dany Bolduc à titre d'opérateur en traitement des eaux

Considérant que la Ville désire combler le poste d'opérateur en traitement des eaux actuellement vacant ;

Considérant la recommandation du comité de sélection ayant procédé à la sélection des candidats et aux entrevues;

Considérant que l'employé devra accepter de procéder à la vérification de ses antécédents judiciaires ainsi qu'à un examen médical en lien avec sa condition physique.

20-05-25-5310

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Maurice Brossoit
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise l'embauche de monsieur Dany Bolduc au poste d'opérateur en traitement des eaux selon les conditions prévues à la convention collective des travailleurs de la Ville de Huntingdon.

Que l'embauche soit conditionnelle à l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec l'emploi ainsi qu'aux résultats de l'examen médical.

Adopté

Avis de motion, dépôt et présentation – Projet de Règlement No. 931-2020 abrogeant le règlement d'emprunt No 916-2018 autorisant la dépense 584 520 \$ et emprunt de 495 000 \$ pour la vidange des boues municipales

Avis de motion est donné par monsieur Maurice Brossoit selon lequel le Règlement No. 931-2020 abrogeant le règlement 916-2018 autorisant une dépense de 584 520 \$ et un emprunt de 495 000 \$ pour la vidange des boues municipales sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 931-2020 est déposé et présenté par monsieur Maurice Brossoit.

Avis de motion, dépôt et présentation – Projet de Règlement No. 932-2020 autorisant un emprunt de 750 000 \$ et une dépense 928 330 \$ pour la vidange des boues municipales

Avis de motion est donné par monsieur André Brunette selon lequel le Règlement No. 932-2020 autorisant un emprunt de 750 000 \$ et une dépense de 928 330 \$ pour la vidange des boues municipales sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

Le projet de règlement 932-2020 est déposé et présenté par monsieur André Brunette.

La résolution no. 20-05-25-5311 est inexistante.

Augmentation du prix du contrat de la compagnie Révolution Environmental Solutions LP pour la vidange et la déshydratation des boues municipales

Considérant les délais importants encourus pour l'obtention du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour l'épandage agricole des boues municipales;

Considérant que le contrat pour la vidange et la déshydratation des boues a été octroyé à la compagnie Révolution Environmental Solutions LP inc (Terrapure) le 13 août 2018 par la résolution no 18-08-13-4741 ;

Considérant que la compagnie a présenté une demande d'augmentation du prix à la tonne métrique sèche (TMS) passant ainsi de 236.50 \$ à 260.00 \$, soit une indexation légèrement inférieure à 10%.

20-05-25-5312

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal accepte la demande de la compagnie Révolution Environmental Solutions LP inc (Terrapure) et autorise l'augmentation du prix à la TMS de 236.50 \$ à 260.00 \$.

Que la dépense additionnelle soit financée à même le règlement d'emprunt prévu à cet effet.

Adopté

Période de questions du public

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

20-05-25-5313

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 20 h 49.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, greffière